Informations pratiques
Inscriptions

Formation gratuite ouverte à tous.

Durée : 10h à 16h, un samedi

Chaque formation comprend la visite de deux églises.

Chacun apporte son pique-nique.

Suivant la météo, prévoir de se couvrir. Nos églises sont rarement chauffées.

Inscription via ce lien : cliquer ici

ou scanner :

Contact :
Brigitte Jeanson
cdas@diocese-amiens.com
Tel. 06 45 41 09 29

Calendrier 2025/2026

Les lieux envisagés sont susceptibles de changer.

Consulter le site du diocèse pour voir les mises à jour :

https://www.amiens.catholique.fr/se-former-dans-le-diocese-damiens/

Champ missionnaire	Lieu de rendez-vous	Date
Saint-Vincent-de-Paul	MONTDIDIER	5 juillet 25
Ste-Colette	VILLERS-BOCAGE	25 octobre 25
Ste-Radegonde	HAM	À fixer
Notre-Dame	AMIENS	14 mars 26
St-Pierre-St-Paul	À fixer	4 juillet 26

Commission Diocésaine d'Art Sacré
384 rue Saint-Fuscien 80000 AMIENS
cdas@diocese-amiens.com

Formation Art Sacré
« Ouvrir nos églises »

« Ouvrir nos églises,
un pas vers l'évangélisation »

ÉGLISE CATHOLIQUE
DE LA SOMME

Commission Diocésaine
d'Art Sacré d'Amiens

Contenu de la Formation

- Connaître son patrimoine (église et mobilier)
- Acquérir les bases juridiques essentielles
- Découvrir des outils pour faire visiter son église et accueillir les visiteurs
- Partager nos expériences et nos questionnements
- Un dossier documentaire sera fourni

Pour qui ?

Toute personne désirant faire vivre son église : membre d'ECP, catéchiste, répondant de village, membre d'une association patrimoniale...

Déroulement type d'une journée de formation

10h : Accueil à la première église

- Comment faire visiter une église ?
- Statuts des églises communales
- Entretien des bâtiments et du mobilier
- Modalités d'ouverture des églises

12h : Pique-nique dans une salle paroissiale

14h : Visite de la deuxième église

- Focus sur un élément mobilier
- Accueillir les visiteurs
- Ouvrir nos églises, un pas vers l'évangélisation
- Questions

16h : Distribution des documents

Une CDAS à votre service

La CDAS a le souci de venir à la rencontre des différents champs missionnaires du diocèse afin de partager ses compétences en matière d'art sacré et d'apprendre en retour des rencontres qui en découleront.

Nous sommes à votre service en dehors de ces formations pour toute question liée à l'aménagement de votre église. N'hésitez pas à nous contacter. Nous nous déplacerons si besoin est.

Contact CDAS :
cdas@diocese-amiens.com

Déléguée diocésaine pour l'Art Sacré
Brigitte Jeanson tel. 06 45 41 09 29